



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2022
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale par les États qui lancent des objets sur une orbite ou sur une autre trajectoire extra-atmosphérique

Note verbale datée du 8 décembre 2022, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1961, des renseignements concernant l'immatriculation du satellite KHAYYAM, qui a été lancé dans l'espace extra-atmosphérique le 9 août 2022 (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 12 décembre 2022.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation du satellite KHAYYAM*

KHAYYAM

État propriétaire	République islamique d'Iran
Nom de l'objet spatial	KHAYYAM
Date et territoire ou lieu de lancement	9 août 2022 ; Cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	95 minutes
Inclinaison	97,40 degrés
Apogée	500 kilomètres
Périgée	500 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Observation de la Terre

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.